**Diass, le 11/09/ 2020**

**COMMUNIQUE DE PRESSE :**

**Airport Carbon Accreditation niveau 2 : L’aéroport Dakar Blaise Diagne a réussi à réduire ses émissions de carbone**

Ce travail est couronné depuis ce jeudi 10 septembre 2020 par l’obtention de la certification dite Airport Carbon Accreditation (ACA) niveau 2. Cela après l’obtention de l’ACA niveau 1 en mars 2019. Après la réussite du premier niveau, une stratégie de gestion du Carbone a été définie et a été inscrite sur un Plan de Management de Carbone qui a vu l’implication de tous les services de LAS (Limak-Aibd-Summa), gestionnaire de l’aéroport et de ses partenaires sur la plateforme aéroportuaire. Ce plan a permis la coordination des différentes activités qui ont eu un effet optimal avec des examens formels et périodiques et reposant sur des objectifs à moyen et à court terme. Des analyses sont souvent faites au fur et à mesure que les activités se développent.

Le Conseil international des aéroports (ACI), notamment WSP, Administrateur du programme ACA, nous avait fixé de définir des actions concrètes allant dans le sens de réduire nos émissions de carbone à hauteur de 25% en valeur absolue.

Ainsi, les actions ci-après ont été menées de façon très efficace pour atteindre l’objectif de réduction. Il s’agit principalement :

-du remplacement de l'éclairage système incandescent par le système LED

-de la rationalisation de la consommation de carburant des véhicules, des machines et équipement à consommation d’énergie

-de l’installation de compteurs divisionnaires pour une analyse plus précise de l'énergie consommée par nos clients

-de la réduction intermittente de la consommation énergétique de notre climatisation centrale

-de la réduction intermittente de l'éclairage des périmètres en zone côté piste hors service

-de l’installation de détecteurs de présence physique dans les toilettes pour réduire la consommation d'énergie.

Ces séries d’actions ont nettement contribué à la baisse de la consommation énergétique. Ce qui nous a prévalu le résultat positif obtenu avec la Certification ACA niveau 2 traduisant ces efforts consentis en termes de consommation d’énergie.

Ce Certificat obtenu ce jeudi 10 septembre 2020 est valable jusqu’au 11 mars 2022. Ce qui nous permettra de préparer la prochaine (ACA niveau 3) qui consistera à rendre neutre notre aéroport, en termes d'émissions de gaz à effet de serre.